



### Renseignements

#### **ERAGE Lorraine Délégation Metz**

Maison de l'Avocat  
4 Rue de la Garde  
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82

Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu

Case Palais : B 402



### Durée

06:00 heures

### Spécialisation(s)

Déontologie

Vie professionnelle

### Niveau(x)

Actualisation

Evaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

### Date

**22/03/2019**

### Horaires

**De 9h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h00**

### Lieu de la formation

CCI

10/12 Avenue Foch – 57000 METZ

### Intervenant(s) :

Madame Nadine SERRES, *Directrice du service formation de l'ANAAFA*  
Et un avocat discutant

Prérequis : Aucun

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

### Objectif de la formation :

S'évaluer, se vendre, facturer : étapes incontournables dans la gestion du cabinet

- faire le point sur les principales dispositions légales et réglementaires (depuis la loi Macron),
- les obligations à respecter concernant la convention d'honoraires, la fiche de diligences et la facture.
- optimiser la rentabilité de son cabinet, se poser les bonnes questions, savoir élaborer un budget prévisionnel, analyser les ratios de son cabinet, savoir calculer son seuil de rentabilité

### Programme :

#### **1. Se vendre et savoir facturer**

- Evaluer les attentes et les besoins du client
- Se vendre en conformité
- Savoir facturer

#### **2. Savoir analyser son activité**

- L'analyse économique (le budget prévisionnel, les ratios)
- Savoir calculer son seuil de rentabilité
- Se fixer des objectifs



### A retourner à :

#### ERAGE Lorraine Délégation Metz

Maison de l'Avocat  
4 Rue de la Garde  
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82  
Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu  
Case Palais : B 402

### Date

22/03/2019

### Horaires

De 9h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h00

### Durée

06:00 heures

### Lieu de la formation

CCI  
10/12 Avenue Foch – 57000 METZ

### Niveau

Actualisation



### Spécialisation

Déontologie  
Vie professionnelle

### Programme

Voir le programme de formation  
joint à ce présent bulletin.

### Formation limitée à :

70 personnes

### Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la  
formation.

### Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de  
l'ERAGE  
1 chèque par participant et par  
formation.

### Renseignements sur le participant

Civilité : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Barreau : .....

Cabinet ou structure: .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Case Palais : .....

E-mail : .....

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment .....

Profession :  Avocat Libéral  Avocat Salarié  Magistrat  Juriste

Autre, précisez .....

### ERAGE organisme de formation N° 42670280867

### Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez-vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

**Cette formation est susceptible d'être prise en charge** par le FIFPL ou Actaliens, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

**Les données à caractère personnel** collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse [dpo@erage.eu](mailto:dpo@erage.eu), assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : [www.erage.eu](http://www.erage.eu).

Fait le ..... à .....

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

### Coût de la formation :

Formations en déontologie : Avocat 2 premières  
années d'exercice du ressort de l'ERAGE :

Gratuit (limité à 12 h de formation par an)

Avocat 2 premières années d'exercice :

150 €/jour

Avocat et autre public :

210 €/jour